



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le dix-sept octobre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

<p>Réf : TS/MBM</p> <p>Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 29</p> <p>Présents : 21 Pouvoirs : 6 Absents : 2</p> <p>Date de la convocation : 11 octobre 2023</p>	<p>PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, VERDUZIER Kevin, BARREAU Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.</p> <p>REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : MUSCAT Yvette représentée par D CHALLOT DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD VERDUZIER Jean-Bernard représenté par K VERDUZIER GOHIER Monique représentée par L BARBOTTIN DEBIAIS Viviane représentée par C PIAULET ROBIN Nadia représentée par B SULLI</p> <p>ABSENTS: GAUTHIER Guillaume, GABIGNON Christophe</p> <p>Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT</p>
--	---

DELIBÉRATION N°129

Rapporteur : Dominique CHALLOT

OBJET : CIMETIERE – NOUVELLE TRANCHE DE CAVEAUX – TARIF -

Le conseil municipal est informé qu'il a été nécessaire de procéder à la réalisation d'une **nouvelle tranche de caveaux dans le cimetière du Bois Granger**.

Après consultation, l'entreprise PFG Pompes Funèbres MAUROUX a été retenue pour la fourniture et pose de 12 caveaux pour un montant total de 12 996,00 € HT (15 595,20 € TTC), soit un prix unitaire de 1 083 € HT (1 299,60 € TTC).

Après calcul du prix de revient d'un caveau pour la commune en tenant compte des différentes charges et du temps passé par les services, il est proposé au Conseil Municipal de fixer le **prix de vente d'un caveau à 1 150 € HT**. (Pour mémoire l'ancien tarif était de 1 025 € HT).

Considérant le résultat de la consultation lancée pour la réalisation d'une nouvelle tranche de caveaux ;

Considérant le coût de revient d'un caveau ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- fixe le prix de vente de caveau à 1 150 € HT à compter de la présente ;
- charge M. le Maire des démarches nécessaires à cet effet et de l'application de ce nouveau tarif.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le 20 OCT. 2023

